

## Médiatiers sans frontières : les autorités morales face aux situations de crise sociopolitique en Afrique

Organisée à Bruxelles le 14 décembre 2015

Objectif de la journée : Améliorer les connaissances sur les dynamiques de prévention et de résolution des conflits en Afrique

Au cours des années 1990, de nombreux gouvernements africains ont annoncé leur intention de « libéraliser » leur régime, répondant aux sirènes de la « *good governance* » appelée de leurs vœux par les grands bailleurs de fonds internationaux. Ce faisant, ils ont partiellement ouvert des espaces de contestation du pouvoir qui, dès lors, a dû et doit encore chercher les moyens de sa (re)légitimation. Sans pour autant répondre pleinement aux aspirations démocratiques exprimées par les citoyens ordinaires, de nombreux États, de la Guinée au Burundi en passant par le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire ou encore l'Afrique du Sud, ont vu émerger ou se réaffirmer des acteurs se proclamant « apolitiques », et qui tâchent de tirer des rentes symboliques et matérielles de leur implication dans la prévention ou la résolution des crises sociales et politiques à l'échelle nationale, voire régionale.

Il s'agit, pour être plus précis, de ceux qui sont communément qualifiés d' « autorités morales », à savoir, le plus souvent, les représentants des « chefferies traditionnelles » et des « autorités religieuses ». Ces derniers sont à la fois porteurs et producteurs de « néo-traditions » et/ou de « styles éthiques » (Bayart, 2006) qui empruntent à l'imaginaire de la moralité des agents du développement, et en particulier des ONG (Chavagneux, 2002 ; Hall et Biersteker, 2001), mais qui s'inscrivent aussi dans des trajectoires historiques parfois anciennes (remontant au moins aux processus de décharge de l'autorité coloniale dans des contextes d'administration indirecte). En effet, les processus de « décharge », c'est-à-dire de recours à des intermédiaires privés ou para-étatiques en matière de gouvernement et de régulation sociale (Weber, 1991), ont le plus souvent été constitutifs de la formation et de la construction de l'État colonial puis post-colonial en Afrique subsaharienne (Hibou, 1999).

Plus récemment, les initiatives d'acteurs à la fois nationaux (gouvernements, société civile) et internationaux (Nations Unies, Union africaine, Union européenne, ONG internationales) visant à prévenir ou à résoudre les conflits sociaux et politiques se sont multipliées. Elles ont donné lieu un peu partout sur le continent à des journées dites « vérités et réconciliations », à des « assises nationales », ainsi qu'à des mécanismes de concertation/médiation favorables à l'émergence et à l'usage de « néo-traditions », ainsi qu'à l'affirmation des « autorités morales ». Dès lors, ces dernières, tout en affichant généralement leur caractère « apolitique » et leur position de surplomb moral à l'égard des élites au pouvoir, se sont néanmoins imposées comme des acteurs politiques de premier plan.

De fait, la distinction entre la sphère morale et le domaine politique paraît guère tenable sur le plan heuristique (Fassin, Eideliman, 2012). Pour le cas de l'Afrique, elle ne peut qu'oblitérer la spécificité du rapport au politique, à la « tradition » et à la « morale », et obscurcir la compréhension de leur articulation réciproque.

### **Objectif de la journée d'étude**

L'objectif de cette journée d'étude est d'éclairer un phénomène dont les effets sociaux et politiques sont particulièrement structurants, mais qui a donné lieu à très peu de travaux synthétiques abordant directement la question des autorités morales.

À titre indicatif, les communications, qui peuvent s'inscrire dans une perspective historique ou contemporaine, pourront apporter un éclairage sur les questions suivantes :

- Qui fait figure d' « autorité morale » ? Comment se représentent-elles leur(s) spécificité(s) ? Comment celles-ci sont-elles imaginées, interprétées, par leurs interlocuteurs ou, plus généralement, par l'opinion publique ?
- Quelles sont leurs stratégies, ressources et modes de participation à la prévention et à la gestion des conflits ?
- Quel est le sens et les implications de la revendication de leur statut « apolitique » ?
- Quels sont les effets de l'implication de ces autorités morales sur les processus de prévention ou de retour à la paix ?

### **Axes de réflexion**

Pour répondre à ces questionnements, nous proposons de retenir deux axes de réflexion :

- la matinée sera principalement consacrée à la conceptualisation et à la théorisation de ce que l' « autorité morale » veut dire dans l'Afrique contemporaine,
- l'après-midi sera quant à elle l'occasion de se pencher sur des cas plus empiriques qui aborderont la pluralité des trajectoires historiques, des parcours personnels, des actions – et de leurs effets – de ces autorités morales à travers le temps et l'espace.

## Modalités pratiques

Les propositions de communication ne doivent pas excéder 500 mots et mentionner les noms, coordonnées et institution(s) de rattachement des auteur(e)s. Elles peuvent être rédigées en français ou en anglais. Cependant, lors de cette journée d'étude, la langue de travail sera principalement le français.

Les propositions de communication sont à envoyer au plus tard le 30 septembre 2015 à l'adresse suivante: mediateurssansfrontieres@yahoo.be

Les notifications d'acceptation seront communiquées vers la mi-octobre 2015.

### Comité d'organisation :

- Benoit Beucher, Postdoctorant FNRS (Université libre de Bruxelles/LAMC), membre de l'Institut des Mondes africains (UMR 8171-243)
- Adrienne Vanvyve, doctorante LAMC/Université libre de Bruxelles

## Références bibliographiques

A. Ayissi, « Société civile et résolution des conflits en Afrique de l'Ouest », *AFRI*, vol. 3, 2002, pp. 681-699.

J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

B. Beucher, « Le mythe de l' "Empire mossi". L'affirmation des royautes comme force d'accompagnement ou de rejet des nouveaux pouvoirs centraux, 1897-1991 » in M. Hilgers, J. Mazzocchetti (dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2010, pp. 25-50.

L. Buur, H. M. Kyed (éd.), *State Recognition and Democratization in Sub-Saharan Africa : A new dawn for traditional authorities ?*, New-York, Palgrave Macmillan, 2007.

C. Chavagneux, « La montée en puissance des acteurs non étatiques », *Cahiers du GEMDEV*, n° 29, *Développement durable : quelles dynamiques ?*, 2002, pp. 233-256.

C. Deslaurier, « Le « *Bushingantahe* » peut-il réconcilier le Burundi ? », *Politique africaine*, n° 92, 2003, pp. 76-96.

R. Fanthorpe, « On the Limits of Liberal Peace : Chiefs and Democratic Decentralization in Post-War Sierra-Leone », *African Affairs*, n° 418, 2006/105, pp. 27-49.

D. Fassin, J.-S. Eideliman (dir), *Économies morales contemporaines*, Paris, La

Découverte, 2012.

V. Foucher, « « Tradition africaine » et résolution des conflits. Un exemple sénégalais », *Politix*, n° 80, 2007/4, pp. 59-80.

V. Foucher, E. Smith, « Les aventures ambiguës du pouvoir traditionnel dans l'Afrique contemporaine », *Revue internationale et stratégique*, n° 81, janv. 2011, pp. 30-43.

M. Gopin, « Religion, violence, and conflict resolution », *Peace & Change*, vol. 22, n° 1, 1997, pp. 1-31.

E. Hobsbawm, T. Ranger, *L'Invention de la tradition*, Éd. Amsterdam, 2012.

L. Huyse, M. Salter, *Justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent : La richesse des expériences africaines*, Stockholm, International Idea, 2008.

R.B. Hall, « Moral Authority as a Power Ressource », *International Organization*, n° 4, 1997/51, pp. 591-622.

R.B. Hall, T.J. Biersteker (dir.), *The Emergence of Private Authority : Forms of Private Authority and Their Implications for Global Governance*, Cambridge University Press, 2001.

B. Hibou (éd.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

B. Hibou, « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, n° 73, mars 1999, pp. 6-15.

C. Ifeka, « Conflict, Complicity & Confusion : Unravelling Empowerment Struggles in Nigeria After the Return to 'Democracy' », *Review of African Political Economy*, n° 83, 2000/27, pp. 115-123.

A. P. Kasaija, « Civil Society and Conflict Resolution: The Role of the Acholi Religious Leaders Peace Initiative (ARLPI) in the Northern Uganda Conflict », papier présenté lors de la 7e Conférence annuelle de l'International Society for Third Sector Research (ISTR), Bangkok, juil. 2006.

S. Lefranc (dir.), *Après le conflit, la réconciliation*, Paris, Michel Oudiard, 2006.

J. Lonsdale, « Ethnicité, morale et tribalisme politique », *Politique africaine*, n° 61, pp. 98-115.

S. Mappa, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'État en Afrique. L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998.

R. Marchal, « Justice internationale et réconciliation nationale », *Politique africaine*, n° 92, 2003/4, pp. 5-17.

J.B. Peires, « Traditional Leaders in Purgatory : Local Government in Tsolo, Qumbu and Port St Johns, 1999-2000 », *African Studies*, n° 1, 2000/59, pp. 97-114.

C.-H. Perrot, F.-X. Fauvelle-Aymar (dir.), *Le Retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003.

R. Rathbone, « Native Courts, Local Courts, Chieftaincy and the CPP in Ghana in the 1950s », *Journal of African Cultural Studies*, n° 1, 2000/13, pp. 125-139.

C. Salvat, « Autonomie morale et autorité », *Cahiers d'Economie Politique*, 2007, pp. 75-93.

J. Siméant, « 'Économie morale' et protestation – détours africains », *Genèses*, n° 81, 2010/4, pp. 142-160.

T. D. Sisk, *Between Terror and Tolerance, Religious Leaders, Conflict and Peacemaking*, Washington, Georgetown University Press, 2011.

A. du Toit, « La commission vérité et réconciliation sud-africaine. Histoire locale et responsabilité face au monde », *Politique africaine*, n° 92, 2003/4, pp. 97-116.

UNESCO, *Les Fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO, 2003.

O. Vaughan, « Les chefs traditionnels face au pouvoir politique », *Politique africaine*, n° 32, 1988.

T. von Trotha, « From Administrative to Civil Chieftaincy : Some Problems and Prospects of African Chieftaincy », *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, n° 37-38, 1996, pp. 79-107.

M. Weber, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard/NRF, 1991.

F. Wijsen, *Seeds of Conflict in a Haven of Peace. From Religious Studies to Interreligious Studies in Africa*, Amsterdam, Editions Rodopi B. V., 2007.